

DESCRIPTION D'AFFECTATION DE JEUNE VOLONTAIRE DES NATIONS UNIES

Préambule :

Le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) est au sein des Nations Unies l'organisation qui, au niveau mondial, est chargée de promouvoir le volontariat pour la Paix et le Développement. Le volontariat profite à la fois à l'ensemble de la société et à la personne qui se porte volontaire. Les Volontaires des Nations Unies contribuent à la paix et au développement en faisant du plaidoyer pour le volontariat en général, en encourageant les partenaires à intégrer le volontariat dans leurs programmes de développement et en mobilisant des volontaires. Dans la plupart des cultures, le volontariat est profondément ancré et établi dans les sociétés avec la tradition de partage et d'entraide au sein des communautés.

A cet égard, les Volontaires des Nations Unies prennent part aux différentes formes de volontariat et jouent un rôle important pour le développement et la paix en collaboration avec les partenaires, les agences hôtes et les communautés locales. Durant toute leur affectation, les Volontaires des Nations Unies font la promotion du volontariat à travers leur action et leur conduite. S'engager dans les activités volontaires peut effectivement et positivement enrichir leur compréhension des réalités sociales et locales, aussi bien que créer un pont entre eux-mêmes et les personnes dans leur communauté d'accueil. Ceci rend le temps qu'ils dépensent en tant que volontaire plus valorisant et productif.

- 1. Type d'affectation VNU :** Jeune Volontaire des Nations Unies international
- 2. Type d'affectation :** sans famille (*Le type d'affectation pour les Jeunes Volontaires des Nations Unies est toujours « sans famille »*)
- 3. Titre fonctionnel :** Assistant(e) au Programme Gouvernance
- 4. Cadre stratégique du Programme VNU :** Développement des capacités nationales par le biais du volontariat
- 5. Lieu d'affectation/Pays :** Djibouti
- 6. Durée :** 12 mois
- 7. Date présumée de début d'affectation:** Octobre 2020
- 8. Agence/Institution hôte :** PNUD
- 9. Contexte organisationnel /Brève description du Projet :**

Le PNUD soutient la République de Djibouti depuis 1979 dans ses solutions aux défis du développement et dans la mise en place des capacités qui les aideront à atteindre les objectifs du développement durable.

Les objectifs du PNUD à Djibouti découlent principalement du Plan d'actions de Programme de Pays (PAPP), et des contributions aux résultats stratégiques du plan cadre des Nations unies pour l'assistance au développement (PNUAD).

Le principal objectif du programme de pays est d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable. Il s'attaque aux défis interdépendants du développement, de l'aide humanitaire et de la résilience et cherche à réduire la pauvreté, les inégalités entre les sexes, les inégalités géographiques et l'exclusion.

Elle favorise la durabilité et la résilience de l'environnement grâce à des stratégies intégrées. Il soutient les plus vulnérables et renforce les capacités institutionnelles nationales pour une croissance inclusive, la réduction de la pauvreté, la prévention de l'extrémisme violent et le renforcement de la cohésion sociale.

Le programme de pays 2018-2019 s'articule autour de trois piliers de programme interdépendants qui, ensemble, peuvent susciter des changements plus catalytiques, transformateurs et systémiques et aider de Djibouti à atteindre ses objectifs de développement durable.

- Renforcement des moyens d'existence et de l'accès aux services de santé de base
- Viabilité environnementale et résistance aux changements climatiques
- Cadre de gouvernance habilitant et inclusif pour le développement durable

En matière de Gouvernance, le PNUD travaille essentiellement avec le Ministère de la Justice et la Commission Nationale des Droits de l'Homme.

Supervision, initiation, orientation et devoir de protection des Volontaires des Nations Unies.

Les Volontaires des Nations Unies devraient bénéficier du devoir de protection et de diligence de l'entité hôte égal à celui de tout son personnel. L'appui de l'entité hôte au Volontaire des Nations Unies inclut, mais n'est pas limité à :

- Des séances d'information préliminaires sur l'organisation et sur le contexte professionnel y compris la sécurité, les procédures d'urgence, les bonnes pratiques culturelles et l'orientation vers l'environnement local ;
- Un appui administratif à l'arrivée, y compris l'ouverture de comptes bancaires, les demandes de permis de séjour et autres démarches officielles requises par le gouvernement hôte ou l'entité hôte ;
- Une orientation, un mentorat et un encadrement adéquats par un superviseur, y compris la provision d'un plan de travail clair et d'une évaluation de performance ;
- L'accès à l'espace de bureau, aux équipements de bureau, l'appui informatique et à tous les autres systèmes et outils requis pour atteindre les objectifs de l'affectation, y compris une adresse électronique de l'entité hôte ;

- L'accès aux connaissances institutionnelles, ainsi qu'aux programmes de formation et d'apprentissage de l'entité hôte ;
- L'inclusion du volontaire dans le plan de sécurité ;
- La gestion de ses congés ;
- Des indemnités journalières de subsistance pour les voyages officiels, le cas échéant ;
- Tous les changements apportés à la description de l'affectation entre le recrutement effectif du Volontaire des Nations Unies et son arrivée sur son lieu d'affectation ou pendant l'affectation doivent être officialisés avec le Programme des Volontaires des Nations Unies.

10. Description des tâches :

Sous la supervision directe du Chargé de Programme Gouvernance, le/la Jeune Volontaire des Nations Unies effectuera les tâches suivantes:

1. Participe à la gestion efficace du programme et projets Gouvernance, en mettant l'accent sur le contrôle de la qualité de l'étape de la formulation à l'étape de la mise en œuvre du programme, avec les résultats suivants:

- ❑ Supporter et promouvoir les activités du PNUD en matière Gouvernance en étroite coordination avec les différentes unités du PNUD
- ❑ Prendre part à l'élaboration, formulation des concepts notes, propositions de projets, budgets, plans de travail et autres documents de programmation dans les domaines de la Gouvernance.
- ❑ Rédaction des compte rendu lors des comités d'évaluation des projets (PAC).

2. Promeut un environnement favorable au partage et à la gestion des connaissances en mettant l'accent sur l'atteinte des résultats suivants :

- ❑ Soutient la coordination et l'organisation de forums, réunions et autres événements de formation avec les principaux décideurs, représentants du gouvernements et partenaires de développement pour le plaidoyer, la mise en réseau des connaissances et le renforcement des capacités.
- ❑ Contribue à l'acquisition et la gestion de connaissances sur des questions liées à la Gouvernance
- ❑ Contribue à la création de connaissances et à la diffusion du savoir-faire dans le domaine de la Gouvernance
- ❑ Épanouissement professionnel par le biais de l'apprentissage actif.

En plus de ce qui précède, les Jeunes Volontaires des Nations Unies sont encouragés à :

- Renforcer leurs connaissances et compréhension du concept du volontariat en lisant la documentation mise à disposition par le programme VNU, les publications externes et prendre activement part aux activités du programme VNU, par exemple s'impliquer dans les activités commémoratives de la Journée internationale des Volontaires (JIV), le 5 décembre.
- Se familiariser et développer toute forme de volontariat traditionnel et/ou local au niveau du pays d'accueil.

- Refléter le type et la nature des actions volontaires qu'ils entreprennent, y compris leur participation dans les réflexions substantielles.
- Contribuer à la rédaction des articles sur les expériences de terrain à soumettre pour la publication du programme VNU/site web, bulletin et notes de presse, etc.
- Contribuer au Programme d'accueil des Volontaires des Nations Unies nouvellement arrivés dans le pays d'affectation.
- Promouvoir ou conseiller les groupes locaux dans l'utilisation des volontaires en ligne ou encourager les individus et les organisations à utiliser les services de volontaires en ligne quand cela est techniquement possible.

11. Résultats attendus :

- Le suivi budgétaire et les états financiers des projets du portefeuille Gouvernance sont à jour
- Le Chargé de Programme est appuyé dans la rédaction des rapports d'avancement de projet
- Le secretariat des comités de pilotage des projets du portefeuille Gouvernance est assuré
- Les correspondances relatives aux affaires courantes sont rédigées
- Le développement des capacités grâce à l'encadrement, le suivi et la formation continue, en travaillant (y compris la supervision) avec le personnel national ou les homologues de la contrepartie (gouvernementale ou non-gouvernementale, y compris les partenaires d'exécution (IP));
- La perspective de l'âge, du genre et de la diversité (AGD) est systématiquement appliquée, intégrée et documentée dans toutes les activités tout au long de l'affectation
- Un rapport des réalisations dans le domaine du volontariat pour la paix et le développement pendant l'affectation, comme par exemple le nombre de volontaires mobilisés, la participation aux activités et la contribution au développement des capacités.

12. Qualifications/compétences requises :

- Education/formation : License
- Expérience professionnelle ne dépassant pas 2 ans
- Motivation à contribuer à la paix et au développement et à servir les autres ;
- Bonnes compétences interpersonnelles, bonnes compétences en matière de réseautage (networking) et de communication ;
- Volonté à contribuer au travail en tant que membre d'une équipe ;
- Flexibilité et ouverture à l'apprentissage et aux nouvelles expériences ;
- Respect de la diversité et adaptabilité aux autres cultures, environnements et conditions de vie ;
- Ecrire et parler couramment le français. La connaissance de la principale langue de communication de la région d'affectation serait un atout;
- Une expérience en tant que volontaire et/ou l'expérience d'autres cultures, (par exemple: études, travail en tant que volontaire, stage) seront sérieusement prises en compte ;
- Connaissances en informatique (i.e. Word, Excel, PowerPoint, médias sociaux et autres).

- La phrase suivante devra être ajoutée à tous les DoA pour les besoins de la publication “Les Jeunes Volontaires des Nations Unies doivent avoir entre 18 et 29 ans pendant toute la durée de leur affectation”.

13. Attentes en matière d'apprentissage

L'apprentissage et le développement personnel constituent des éléments importants de l'affectation du/de la Jeune Volontaire des Nations Unies et se dérouleront au début, pendant et après l'affectation. En situation idéale, offrir diverses opportunités d'apprentissage et de développement personnel contribuera à renforcer les aptitudes et compétences, améliorer la qualité de l'expérience de volontariat et permettra au volontaire d'avoir une grande motivation.

Les éléments d'apprentissage du/de la Jeune Volontaire des Nations Unies incluent le développement des :

- Aptitudes professionnelles : y compris les compétences spécifiques et la réflexion sur les aptitudes nécessaires à l'affectation ; les aptitudes acquises au travail telles que la gestion du temps, la résolution des problèmes, l'esprit d'équipe; et la préparation à l'après affectation comme la structuration d'un CV, les aptitudes pour les entretiens d'embauche, la recherche du travail ou d'autres formes d'occupation
- Aptitudes interpersonnelles : y compris les aptitudes de communication et d'écoute; la sensibilité multiculturelle et les compétences culturelles; et la gestion des conflits et du stress.
- Aptitudes liées au volontariat: y compris le leadership, la responsabilité civile; et l'engagement et la participation active.

Au-delà des opportunités d'apprentissage fournies par le programme VNU, il est attendu des agences hôtes qu'elles soutiennent le développement des connaissances et de la capacité dans les domaines techniques pertinents pour l'affectation du/de la Jeune Volontaire des Nations Unies. Il est aussi attendu des agences hôtes qu'elles fournissent, à leurs frais, aux Jeunes Volontaires des Nations Unies la même opportunité de participer aux cours et ateliers de formation qu'elles offrent à leur personnel.

14. Langue(s) :

Français : courant

Anglais : connaissance de travail

15. Conditions de vie :

Djibouti est un pays situé dans la Corne de l'Afrique sur le golfe d'Aden et le Bab-el-Mandeb, à l'entrée sud de la mer Rouge. Le pays bénéficie d'un climat désertique chaud. Une grande partie de la population est musulmane. Le français et l'arabe sont les langues officielles du pays. Les ménages sont approvisionnés d'eau et d'électricité. Les banques commerciales telles que BOA, BCIMR sont présentes dans le pays.

L'internet est disponible dans le pays. Aussi, il bénéficie d'un espace environnemental intéressant.

16. Conditions de Service : international

La durée de votre affectation est de 12 mois.

Le/la volontaire reçoit une indemnité de subsistance des Volontaires (VLA) par mois, versée à la fin de chaque mois pour couvrir le frais de logement, les charges locatives (eau, électricité, gaz), les frais de transport, les frais de communication et les autres besoins de base. La VLA se calcule en appliquant l'indice de l'ajustement de poste (PAM) au taux de base du VLA 1.305\$EU. Le taux de base s'applique à l'ensemble des pays, tandis que le PAM est spécifique au lieu d'affectation/pays et varie en fonction du coût de la vie. Cette méthode permet de s'assurer que les Volontaires internationaux des Nations Unies ont un pouvoir d'achat comparable à tous les lieux d'affectation indépendamment des fluctuations du coût de la vie. Le PAM est établi par la Commission de la Fonction Publique Internationale (CFPI) et est publié au début de chaque mois sur le site Web de la CFPI (<http://icsc.un.org>). Par exemple, si le PAM pour le mois en cours est de 54,6%, alors le VLA pour ce mois sera \$2.017 (eg. 1.305 \$EU X 1,546).

Quand les Volontaires des Nations Unies sont affectés dans des lieux d'affectation « sans famille » où les conditions de vie sont très difficiles et classées par la CFPI sous la Catégorie D ou E, ils reçoivent une prime mensuelle leur permettant de faire face aux dépenses additionnelles dues aux conditions de vie difficiles.

En outre, les Volontaires des Nations Unies reçoivent une indemnité d'installation (SIG) en début d'affectation (si le/la volontaire ne résidait pas dans le lieu d'affectation pendant au moins 6 mois avant la prise de fonction) et, également en cas de réaffectation à un autre lieu d'affectation.

Pendant leur affectation, les Volontaires des Nations Unies sont couverts pour une assurance médicale et une assurance-vie qui couvre également les situations d'invalidité permanente.

Ils/elles reçoivent le billet d'avion pour le voyage d'affectation. Ils/elles ont droit aux congés annuels et font partie intégrante du système de sécurité de l'ONU (y compris les remboursements des frais liés aux mesures de sécurité résidentielle). Ils/elles ont droit aux per diem pour les missions officielles aux taux établis par l'ONU. A la fin de l'affectation, un billet d'avion (si applicable) et une indemnité de réinstallation après service satisfaisant sont payés par le Programme VNU.

Le programme VNU enverra une copie des conditions de service, y compris le code de conduite, au candidat retenu pour de plus amples informations.

Le programme VNU est un programme qui promeut l'égalité des chances et encourage les candidatures de professionnels qualifiés. Le Programme VNU s'engage à assurer la diversité en termes de genre, de nationalités et de cultures.